



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **API-BIO DISTRIBUTION SARL**, Rue de Genève
150, 1226 THONEX
2. Date du prononcé de dissolution: 30.04.2012
3. Suspension de faillite: 23.08.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.09.2012
5. Avance de frais: CHF 2'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: production, distribution et commerce de produits biologiques, naturels, éthiques ou similaires. Prestation accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts
Pour tout renseignement :
Groupe n°2 022/388.89.02
2012 000702 F / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

00810391

